



## démarches pour préparation à la retraite

Par **helene62110**, le 12/11/2008 à 19:43

bonjour,

je prends ma retraite dans la fonction publique dans 2 ans.

Le relevé de situation de la CNRACL ne mentionne pas mon nombre total d'années travaillées, or, j'ai racheté ces années.

Je ne retrouve plus mes fiches de paie pour prouver cette démarche.

Ai-je le droit de réclamer un duplicata de ces fiches dans une collectivité où j'ai travaillé?

Que puis-je faire pour prouver celà?

merci de m'informer des démarches à faire.  
cordialement.